

Paris, le 10 juillet 2019

PSE chez Sanofi Aventis France : 256 postes supprimés chez les commerciaux

Afin d'anticiper les baisses programmées du chiffre d'affaires des portefeuilles impactés par la diminution des prix et l'arrivée des biosimilaires sur ses produits phares (Lantus et Lovenox), Sanofi a décidé de réorganiser une partie de ses forces de vente de sa filiale France. Contrairement au choix de la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) qui a été faite au Groupe, Sanofi Aventis France (SAF) a préféré l'option du Plan Social et Economique (PSE). Le groupe souhaite créer une « *Business Unit* » regroupant les sections « *Diabète* » et « *Produits matures* ». Cette fusion va engendrer la suppression de 256 postes.

Après avoir analysé l'ensemble des avantages et inconvénients de cet accord pour les salariés, la CFE-CGC SAF a pris la décision de le signer. Les garanties négociées permettront à cet accord d'être moins d'impactant qu'un PSE unilatéral. Ce plan unilatéral aurait fait prendre de grands risques à de nombreux salariés. Seule la direction aurait eu la main pour réorganiser la filiale avec, à la fin, des licenciements économiques.

La direction s'est engagée à mettre en œuvre l'ensemble des moyens suffisants et nécessaires pour trouver une solution acceptable pour chaque collaborateur, dans le respect de leur intégrité. Les départs devront avoir lieu à partir du 1^{er} janvier 2020.

C'est maintenant à la direction de montrer le respect des valeurs sociales dans lequel elle s'engage ainsi que le respect qu'elle a envers tous ses collaborateurs itinérants et sédentaires.

Malgré tout, nous considérons que la direction aurait pu proposer davantage, en prenant exemple sur d'autres laboratoires comme Roche ou MSD qui ont connu récemment des PSE. Mais, sans signature d'un accord, aucune amélioration n'était envisageable et tout le pouvoir serait resté en la possession de la direction.

Notre but a toujours été d'obtenir du travail pour tous et sans aucun licenciement.

La CFE-CGC SAF reste très attentive au déroulement de ce PSE en participant notamment aux commissions de suivi qui seront un point crucial de cette réorganisation. Nos élus soutiendront l'ensemble des salariés dans le déroulement de ce plan et se montreront exigeants dans l'accompagnement et la défense de tous.

Contacts :

Xavier Biondi -Délégué syndical central SAF – 06.71.17.68.18